**TRAVAIL DE FIN DE SESSION**

**Cours:***360-A54-BB (Interaction professionnelle en IA)*  
**Date:** *mardi le 30 novembre 2021*  
  
**Enseignante :***Charles-Antoine Guilbault*

**Étudiante:***Ricardo Vallejo*

1. **INTRODUCTION**

Les Meta versos seront des places virtuelles immersives d’interaction social, commercial, et culturelle, que permettront aux gens d’interagir dans une plateforme qu’est capable d’offrir la capacite de partager avec personnes de tout le monde, jeux de vidéo, virtuel training, mondes parallèles d’interaction, événements avec publics massives toujours en en place VIP, des concerts ou de cirque, muséums et nouveaux concepts de marketing virtuel et merchandising.

La publicité est un facteur de grande influence sur le comportement des personnes, de certains groupes humains et même de groupes sociaux plus larges, la publicité ne connaît pas les frontières et ses messages se diffusent sur toute la planète. Maintenant, la compagnie qui envisage être à l’avant-garde de cette technologie an aussi la possibilité de connaître détailles de ma vie en famille, ma position en temps réel, mes préférences musicaux, artistiques, sexuelles et a une historique sur mes habitudes de consommateur et amusement, et il fait cette collecte d’information pendant chaque interaction de télécommunication.

Est-ce que sera l'intelligence artificielle l'outil qui permettra à ces néo-capitalistes de développer techniques de marketing intrusives, vulnération de droits comme la privacité ou l’intimité dans mondes sans régulation? L’humanité sera capable de faire la distinction entre les avantages sociaux, culturelles, environnementales de l’amusement virtuelle et l’habilite d’un petit groupe de personnes de manipuler processus sociaux en utilisant notre information privée, et les mêmes techniques utilises pour cibler la publicité des produits de ménage ou tours de voyage ?

Est-ce qu’ils vont prendre soin de nous? est-ce que notre identité virtuelle aura des droits et libertés à défendre?

1. **Détermination et application d’une approche éthique**

Les metaversos vont nous questionner sur une diversité des dilemmes étiques produit pour la combinaison d’un grand sort des technologies, compagnies, consommateurs cible et droits violés, pour tante régulations. Dans cet exercice on prétend identifier les points qu’affecte plus la société pour essayer de reconnaitre après des régulations et possibles solutions à la problématique identifie, dans une monde future hypothétique mais pas apocalyptique.

Les risques identifiés déterminent une réalité, une nouvelle tâche pour la réflexion éthique, en raison des risques auxquels la société est soumise, rédiger notre approche courant de contrôler l'utilisation malveillante des technologies comme l’IA, ce qui peut éviter d'affecter l'écosystème numérique et inviter une réponse différente des gouvernements, institutions éducatives et humanistes.

Si devant tout cet enchaînement d'événements spécifiques de notre époque, nous nous comportons avec une innocence sociale, et ignorons que nous savons déjà que notre cerveau réagit et a évolué au fil des générations en fonction de stimuli, comme tout être capable de bouger **[2],** nous sommes face au dilemme que l'intelligence artificielle aurait le pouvoir de gouverner les destinées de l'intelligence humaine et changer notre biologie, donc la science naturelles, psyquiatrique, neurologiste et même tout concept de spiritualité et bonheur pourrait aider à nous créer une chemin de bien être universelle.

Dans le champ de **l’éthique de la conception**, ma première approche c’est de pas limiter le développement des technologies encore immature encore, le promouvoir, et l’accepter pour les bénéfices publics, mais il faut la rendre publique et universelle. Éduquer tout le monde et générer conscience des effets possibles de cette sorte de technologies sur les humaines. Promouvoir des régulations que pourrait limiter de façon de plus en plus contrôlé et transparente l’accès a information pour sur stimuler tes sensés pour promouvoir des achats ou consommation de ton temps ou manipuler tes préférences politiques.

De point de vue de **l’éthique des usages**, la IA utilise dans la virtualité 3D, va diminuer la fabrication des objets réelles et pour tante de matérielles primes, les évènements culturelles auront une transformation enrichissante et massive, et les objets pour créer ton identité virtuelle seront quotidiennes et part de ton budget. Mon impression pour attaquer cette problématique on n’a pas besoin des économistes, ni spécialiste de monde financière, ils tous ont de profit, à mon avis, la spiritualité, découvrir l’humanité et les concepts de bonheur doivent être discussion sociale de notre époque.

**L’éthique sociétale** est aussi diffusée l’information sur la consommation énergétique pour maintenir la meilleure qualité de la vidéo, du son et de la voix dans millions d’interactions en temps réel, et les ressources électriques et les effets environnementaux nécessaires à sa massification sont une variable importante à prendre en compte.

Ilya déjà existante une discussion sur le dilemme de respect de droit des identités virtuelles, sont des espaces nécessaires, donc l’inclusion sociale, l’égalité, l’universalité doivent être garanties pour le bienêtre de l’humanité.

**L’éthique de la déontologie,** peut faire son apporte en motivant la création de compagnies que réalisent que la transparence et le contrôle d’utilisation de donnes des usagers et consommateurs sont une affaire de sécurité nationale et bien être universelle parce que la sur stimulation contrôlé peut avoir des effets sur toute la société en générales et pas seulement tes consommateurs.

Les principes que doivent être vigiles et respectes pour tous les compagnies que profite de ces technologies sont avant tout la **protection a l’intimité a la vie privée**, a la **participation démocratique** et le **développement soutenable.**

1. **Cadre juridique applicable**

**Déclaration universelle des droits de l'homme:** L'utilisation de l'IA soulève également des inquiétudes quant à la violation des droits de l'homme, tels que le droit à la liberté d'expression, le droit à la vie privée, la protection des données et la non-discrimination. [1]

Après ça dit, la façon comme les gouvernants implémentes de politiques que priorisent le respect de cette déclaration es nécessaire positions et décisions plus de fond que de forme.

**Déclaration de Montréal:** La déclaration de Montréal veut créer les éléments et les discussions nécessaires pour intégrer l’écosystème technologique, l’industrie, l’académie et le gouvernent a identifier les droits et devoirs et régulations à adopter avec l’arrive de l’IA.

**Charte des droits et libertés de la personne:** Ou est définit le droit de toute personne a respect de sa vie privée la reconnaissance et à l’exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion.

**Charte des droits et libertés de la personne :**L’entité et identité réelle et virtuelle de personnes dois être protégé pour des législation.

Dans le cas d’entités réelles, le fait d’attirer les personnes avec sur stimulation manipulé basse sur d’information privée ou la manipulation de l’information social en masse, dois inviter à l’existence d’une régulation que permets au consommateur c’est informer et protéger sur les effets, de créer politiques massives d’éducation et stimuler l’usage non addictive de cette sorte des technologies.

Pour les entités numériques, en vue de l’importance que ça pourrait prendre l’identification digitale et valeur économique du différentes identités digitales des personnes dans la différente plateforme et devrait être sujet a n’est pas être discriminé a cause de son race origine nationalité ou ethnie, sexe ou déficiences mentales ou physiques. Pour exemple présentement, la technologie biométrique de reconnaissance oculaire ça ne marche pas correctement pour les personnes âgées. [4]

**D’après le droit privée,** l’état dois exiger que les compagnies des services de recollection, ou exploitation de donnes massives, informe de façon adéquate la population en générale détails de la recollection et son propos, et éviter la vulnération de droit de la privacité, et la capacite des actuelles technologies de faire malveillante social engineering. Je suis optimiste qu’on peut en tant que société, arriver à connaitre de la part des compagnies de développement et avec tout transparence, le propose et détails de l’information recompilé avec les différentes plateformes sans vulnération de sa propriété privée et sa compétitive.

1. **Conclusion / Pistes de solution**

D’après notre nature humaine, basse sur les stimules, l’identité est un ensemble d’informations qui prétendent décrire un individu à la société dont il est membre. et le droit ne peut s’en tenir là. Il doit donner à la personne les moyens de protéger cette interface sociale, ce « sentiment d’identité ». **[5]**

L’intelligence c’est n’est plus q un outil dans une écosystème de technologies et habilites, et on ne peut pas garantir avec des régulations spécifiques à chaque champ de la science, l étique dans l’utilisation de la technologie, je propose une approche d’information massive et prévention des risques dans tous les différentes entités consommateur et transparence de cote de compagnies de développement. La législation doit être universelle.

Ils sont nécessaires, la **Tempérance**, pour trouver l’équilibre entre son utilisation et régulation, et la limitation de développement des technologies bénéfiques aussi pour l’humanité. **Sagesse**, pour profiter de cette révolution technologique et identifier les risques sans tomber dans l’innocence comme société. Ilya une réalité d’une technologie dangereuse. En tante que **courage**, cette technologie a donné son mieux, pour ça son développement accéléré, c’est un écosystème engagé.

1. **Bibliographie**

**[1]** **UNITED NATIONS**. La Déclaration universelle des droits de l'homme. [https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/], (page consultée le 26 November 2012).

**[2]** [**Rodolfo R. Llinás**](https://www.amazon.com/s/ref=dp_byline_sr_ebooks_1?ie=UTF8&field-author=Rodolfo+R.+Llin%C3%A1s&text=Rodolfo+R.+Llin%C3%A1s&sort=relevancerank&search-alias=digital-text)**.** El cerebro y el mito del yo (Spanish Edition). Primera edición, Bogotá 2017. La primatie motore dans l’organisation de réseaux neuronaux.

**[3] Emmanuel Netter**, https://enetter.fr/la-personne/chapitre-1-lidentite-numerique/section-2-la-protection-de-lidentite-numerique/ chapitre 1 – l’identité numérique. No 28.

**[5]** [**AARON, Shu**l. The Charter and Human Rights in the Digital Age [](AARON,%20Shul.%20%20) <https://www.cigionline.org/articles/charter-and-human-rights-digital-age/> ], (page consultee le 28 November 2012).